

PEP Location VE de Ford Protect pour véhicules électriques à batterie.

Restez en mouvement avec le PEP Location VE!

Lorsque vous dépendez de votre véhicule, vous ne pouvez pas attendre plusieurs jours pendant qu'il se fait réparer. Avec le PEP **Location VE***, vous recevez :

Des avantages **IMMÉDIATS** pour la location d'un véhicule au premier jour, vous assurant ainsi la tranquillité d'esprit au moment où vous en avez le plus besoin.

- Couverture des frais de location de véhicule jusqu'à concurrence de 50 \$ par jour pendant une période maximale de trois jours si les réparations sur votre véhicule sont admissibles**, y compris les réparations couvertes par votre garantie limitée de véhicule neuf ou liées à des rappels.
- **Passez à l'option de remboursement Location Plus** et bénéficiez d'une couverture jusqu'à concurrence de 90 \$ par jour pendant un maximum de trois jours.

DE PLUS – Évitez d'avoir à déboursier grâce à la franchise de 0 \$!

Choisissez la limite de temps et le kilométrage qui vous conviennent!

2 ans - 50 000 km / 60 000 km.

4 ans - 80 000 km / 100 000 km.

3 ans - 60 000 km / 75 000 km.

5 ans - 100 000 km.

Profitez des avantages supplémentaires du PEP **Protection étendue VE** lorsque vous optez pour un programme de plus de trois ans ou 60 000 kilomètres.

Le PEP **Protection étendue VE** couvre les pièces et la main-d'œuvre **pour plus de 1 000 composants**, de sorte que vous êtes protégé contre les coûts de réparations imprévues couvertes de votre véhicule.

Des conditions et des exclusions s'appliquent. Consultez votre conseiller technique pour obtenir la liste complète des composants couverts par chaque programme.

* La couverture pour les véhicules admissibles commence à la date d'achat du programme et se termine au moment choisi (à compter de la date d'entrée en vigueur de la garantie) ou à la limite de distance parcourue (selon le compteur du véhicule), selon la première éventualité; les limites de temps et de distance parcourue sont calculées à compter de la date d'entrée en vigueur de la garantie et de zéro kilomètre. Le PEP Location peut être acheté pour n'importe quel véhicule Ford admissible à l'intérieur de la période de couverture de base de la garantie limitée de véhicule neuf (3 ans ou 60 000 km, selon la première éventualité).

** Réparations admissibles : les réparations couvertes par la couverture de base de votre garantie limitée de véhicule neuf, les réparations liées à un programme de satisfaction de la clientèle ou à un rappel, ou les réparations concernant un composant couvert par le PEP Location.

† Les programmes PEP Protection étendue ont une franchise standard de 100 \$. Franchises décroissantes et franchises de 0 \$, 50 \$ et 200 \$ offertes pour tous les programmes de véhicules neufs.

À l'intention des consommateurs du Québec seulement : Veuillez noter que la Loi sur la protection du consommateur du Québec offre une garantie sur les biens achetés ou loués – ils doivent pouvoir servir à un usage normal pendant une durée raisonnable. Veuillez consulter votre concessionnaire pour en savoir davantage.

Voyagez en toute **confiance** sachant que vous contribuez à vous protéger contre le coût de réparations imprévues couvertes de votre véhicule.

Une couverture combinée pour l'entretien et les réparations qui vous simplifie la vie.

Complétez votre PEP **Location VE** par le **Programme Protection-entretien Ford** (PEF) pour **véhicules électriques** afin de couvrir tous les besoins d'entretien périodique de votre véhicule, plus **8 composants d'usure normale**^{††} comme :



les freins;



les courroies;



les balais d'essuie-glace;



les tuyaux.

Pourquoi choisir **Ford Protect**?



COMMODITÉ

- Service dans tous les concessionnaires Ford au Canada et aux États-Unis.



CONFIANCE

- Seul programme garanti à 100 % par Ford du Canada Limitée.
- Un service spécialisé effectué par des techniciens formés par Ford qui utilisent des pièces approuvées par Ford pour un assemblage, une finition et des performances de qualité supérieure (pour les programmes offrant la couverture PEP **Protection étendue**).



VALEUR

- Couverture transférable, ce qui peut accroître la valeur de revente ou résiduelle de votre véhicule. Des frais de cession peuvent s'appliquer.
- Permet de vous protéger contre les réparations de véhicule imprévues couvertes grâce à la couverture prolongée des composants (pour les programmes offrant la couverture PEP **Protection étendue**).
- Options de paiement flexibles – les frais du programme peuvent être inclus dans votre contrat de financement.[‡]

[‡] Disponible uniquement si le programme est ajouté au contrat au moment du financement du véhicule. Le programme ne peut être financé à une date ultérieure.

Des conditions et des exclusions s'appliquent. Consultez votre conseiller technique pour obtenir la liste complète des composants couverts par chaque programme.

^{††} Selon l'entretien périodique à intervalles réguliers et les conditions d'utilisation applicables décrits dans le Manuel du propriétaire de votre véhicule et jusqu'au nombre maximal de visites d'entretien alloué dans le programme sélectionné.

Une manière intelligente de contribuer à **protéger** votre investissement!



FORD PROTECT[®]